



32^{ème} Congrès de la Confédération Générale du Logement

Ces trois dernières années, la CGL est devenue l'un des principaux acteurs de la défense des usagers du logement

Créée en 1954 à l'initiative de l'Abbé Pierre, la Confédération Générale du Logement (CGL), association indépendante agréée pour la défense des consommateurs, s'est progressivement imposée comme un acteur incontournable de l'écosystème du logement français. Les 9, 10 et 11 novembre, s'est tenu le 32^{ème} Congrès de l'association. Retour sur cet événement et les perspectives de développement de la CGL.

Tous les trois ans, les adhérents de la CGL se réunissent en Congrès. En novembre, 200 adhérents (responsables nationaux, départementaux et locaux) se sont réunis afin de faire le point sur les actions initiées par la CGL et ses perspectives d'évolution. Forte de ses 25 000 adhérents, la CGL est aujourd'hui présente dans une trentaine de départements **pour faire respecter les droits des usagers du logement** qui font appel à elle : locataires, copropriétaires, accédants à la propriété ou encore personnes en difficulté.

La CGL ne cesse de faire entendre ses revendications au profit des usagers du logement

Ce grand rendez-vous a commencé par un compte-rendu des trois années écoulées. Le **bilan est positif** et les engagements de la CGL ont été respectés. Les pouvoirs publics prennent en effet davantage en compte les revendications de l'association. Dans cette même optique, la CGL est désormais beaucoup plus sollicitée pour participer à des colloques et autres réunions publiques (elle a notamment participé aux Rencontres des métiers de l'immobilier de la FNAIM, au projet urbain de Reims, au débat du Journal Juris Hebdo, etc.). La CGL est également revenue sur sa politique de communication résolument plus active (multiplication des supports de communication, actions de terrain, relations publiques). De plus, ses **relations avec les associations partenaires** comme Promotelec, Plateforme logement, EcoEmballages et son **travail aux côtés des organisations professionnelles** (HLM, FNAIM, etc.) lui permettent de peser plus lourd et de trouver des solutions adéquates aux problèmes des adhérents. En parallèle, l'association a développé ses activités de formation à destinations des militants ce qui a, là encore, contribué à sa notoriété.

2014-2017 : la CGL entend plus que jamais œuvrer pour la défense des intérêts des habitants

Aujourd'hui, la CGL est un acteur reconnu de son domaine et ses résultats positifs renforcent ses ambitions. Elle souhaite **poursuivre ses engagements et ses revendications** : militer pour la création d'un service public du logement ou encore pour l'instauration d'une action de groupe propre au logement. Elle espère aussi **consolider sa présence sur le territoire national** et ce, afin de continuer à mettre en œuvre toutes les actions nécessaires pour promouvoir, défendre et faire appliquer le droit au logement et les droits du logement. L'association va maintenir sa politique de communication et de développement pour continuer à se faire connaître auprès du grand public mais également pour être entendue par les pouvoirs publics.

La CGL va **consolider ses activités en matière d'investigation** en réalisant davantage d'enquêtes, à l'instar de son baromètre annuel des plaintes des usagers du logement ou encore de son étude sur les disparités du prix de l'eau en France. Un travail qui s'inscrit dans sa démarche militante.

Parallèlement, elle va maintenir les efforts initiés en matière de **formation auprès de structures extérieures** ainsi que **renforcer ses actions en matière de copropriété** notamment.



Dans le cadre de sa croissance, la CGL va recruter prochainement un Chargé de développement qui aura notamment pour mission de **créer de nouvelles structures locales** et de coordonner les actions de la CGL sur le territoire.

Michel Fréchet, le Président de la CGL conclut : « *Malgré la baisse des subventions publiques et des ministres peu sensibles aux problèmes des usagers, la CGL a su maintenir une politique offensive et peut être fière de son évolution* ».

A propos de la CGL

Créée à l'initiative de l'Abbé Pierre suite à l'appel de 1954, la Confédération Générale du Logement (CGL), est une association indépendante agréée pour la défense des consommateurs, et spécialisée dans le domaine du logement. Acteur incontournable du marché de l'immobilier, la CGL intervient sur de nombreux aspects et s'adresse à l'ensemble des usagers du logement : locataires, accédants à la propriété, copropriétaires, personnes en difficulté. Le Président de la CGL, Michel Fréchet et les nombreux juristes qui la composent, interviennent régulièrement sur diverses problématiques relatives au logement. Pour plus d'informations, consultez : <http://www.lacgl.fr/>

Contacts presse

OXYGEN : Clara Gérard / Maëlle Garrido
01 41 11 37 77 / clara@oxygen-rp.com